Informations de base

1993/1226(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Accord CE/Yémen: accord de coopération **Subject** 6.40.05.06 Relations avec les pays du Proche et Moyen Orient **Zone géographique** Yémen	

Acteurs principaux

Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Affaires générales	1830	1995-03-06

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
18/10/1993	Publication de la proposition législative	COM(1993)0504	Résumé
15/11/1993	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
28/03/1994	Vote en commission		Résumé
22/04/1994	Débat en plénière		
06/03/1995	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
06/03/1995	Fin de la procédure au Parlement		
15/03/1995	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1993/1226(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Accord international
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 130Y Traité CE (avant Amsterdam) E 113 Traité CE (avant Amsterdam) E 228-p2/3-a1
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	DEVE/3/05042

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A3-0194/1994 JO C 128 09.05.1994, p. 0009	28/03/1994	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T3-0368/1994 JO C 128 09.05.1994, p. 0415-0525	22/04/1994	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1993)0504  JO C 310 16.11.1993, p. 0019	18/10/1993	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 1995/0067 JO L 057 15.03.1995, p. 0077	Résumé

Accord CE/Yémen: accord de coopération

1993/1226(CNS) - 18/10/1993 - Document de base législatif

Cette proposition de règlement vise à conclure un accord sous forme d'échange de lettres modifiant l'accord de coopération entre la Communauté et la République arabe du Yémen. Cette modification se justifie par le fait que la République arabe du Yémen et la République Populaire et Démocratique du Yémen se sont réunifiées le 22.05.1990. L'accord de coopération initialement conclu entre la République arabe du Yémen et la Communauté doit donc maintenant être étendu à l'ensemble du territoire yéménite.

Accord CE/Yémen: accord de coopération

1993/1226(CNS) - 06/03/1995 - Acte final

Le Conseil a adopté la décision concernant la conclusion de l'accord sous forme d'échange de lettres modifiant l'accord de coopération entre la Communauté européenne et la République arabe du Yémen. La modification porte sur l'application de l'accord au territoire de la République du Yémen, issue depuis le 22 mai 1990 de l'unification de la République arabe du Yémen et de la République démocratique et populaire du Yémen.

Accord CE/Yémen: accord de coopération

1993/1226(CNS) - 22/04/1994 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En 1984, la Communauté avait conclu un accord de coopération avec la République arabe du Yémen. Le 22 mai 1990, la République du Yémen a été proclamée après unification de la République arabe du Yémen et de la République démocratique populaire du Yémen. Afin de tenir compte de ce changement, l'intitulé de l'accord de coopération a dû être changé. Le Parlement européen donne son accord à ce changement.